



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 109468

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer dont 860 000 personnes sont atteintes en France. Lors de son déplacement à Bordeaux fin février 2011, le Président de la République a tenu à rappeler son engagement en faveur de la lutte contre cette maladie, en précisant notamment que le plan 2008-2012 serait suivi d'un second. Mais pour l'heure, l'efficacité du premier plan reste à prouver, les familles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont toujours livrées à elles-mêmes et la recherche sur cette affection, qui devrait constituer une priorité absolue, demeure le parent pauvre avec 200 millions d'euros sur cinq ans. Il apparaît clairement que les moyens alloués ne sont pas à la mesure des enjeux et qu'il y a urgence, comme l'a d'ailleurs déclaré la présidente de l'association France Alzheimer, à apporter un soutien concret aux aidants familiaux, ces derniers consacrant en moyenne 6 heures 30 par jour à leurs proches atteints de cette maladie. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les moyens concrets que son ministère entend prendre afin de faire de la lutte contre la maladie d'Alzheimer une priorité absolue.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109468

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5337

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)